

INFORMATION PRESSE

Metz, le 18 août 2025

En Moselle, 35 717 familles concernées par l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) versée le 19 août

La Caisse d'Allocations familiales versera l'Allocation de rentrée scolaire, le mardi 19 août. En Moselle, 35 717* familles sont concernées, pour 55 514 enfants, ce qui représente un montant total de 26,7 millions d'euros.

Destinée aux familles d'enfants âgés entre 6 et 18 ans, scolarisés ou en apprentissage, l'ARS est soumise à condition de ressources et modulée en fonction de l'âge. Son montant s'élève à :

- 423,48€ pour les enfants de 6 à 10 ans ;
- 446,85€ pour les enfants de 11 à 14 ans ;
- 462,33€ pour les enfants de 15 à 18 ans.

L'ARS est versée automatiquement en une seule fois pour les enfants entre 6 et 15 ans. Pour les 16-18 ans (enfants nés entre le 16 septembre 2007 et le 31 décembre 2009), les parents doivent déclarer en ligne la scolarité ou l'apprentissage de leurs enfants pour la rentrée 2025, sur caf.fr ou sur l'appli mobile Caf Mon Compte.

Bon à savoir

> Si les ressources de la famille dépassent de peu le plafond, elle peut recevoir une ARS à taux réduit, dégressive en fonction des revenus.

> Les familles ayant un seul enfant à charge et non-allocataires peuvent bénéficier de l'ARS si elles remplissent les conditions. La demande s'effectue en ligne sur caf.fr.

> Pour les enfants qui auront 6 ans en 2026 mais entrent au CP cette année, la famille devra adresser un certificat de scolarité à la Caf pour percevoir l'ARS.

Pour tout savoir sur l'ARS, avec des questions-réponses selon la situation, rendez-vous sur [la page spéciale ARS](https://caf.fr) en ligne sur caf.fr.

** Ces chiffres sont stables comparés à la rentrée 2024 où l'on comptabilisait 35 782 familles bénéficiaires pour 55 526 enfants et un montant de 26,12 M€.*

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles et des plus fragiles. En versant des aides financières et en orientant les individus vers leurs droits, les Caf soutiennent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32 millions de personnes dont 13,4 millions d'enfants.

En Moselle, la Caf compte 181 023 allocataires, couvre 422 558 personnes dont 171 743 enfants.

CONTACT PRESSE

Marie-Claude Margraite Responsable de la communication

Tél : 03 87 34 81 13 - 06 85 23 58 67 - **Email :** marie-claude.margraite@caf57.caf.fr